

## LA CONTRIBUTION DES FILETS SOCIAUX DANS L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES DANS LE DÉPARTEMENT DE SÉGUÉLA

**Yao Jean-Aimé ASSUE**  
**Enseignant-Chercheur**  
**Université Alassane Ouattara**  
**Département de Géographie**

### **Résumé :**

La lutte contre la pauvreté est une question d'actualité en Côte d'Ivoire. Face à cette situation, le gouvernement ivoirien a adopté, en Mai 2014, le Programme Filets Sociaux Productifs (PFSP) qui a bénéficié en 2015 d'un appui technique et financier Banque Mondiale. Ce projet a pour finalité de rehausser le niveau de vie des populations ivoiriennes en générale et plus particulièrement celles du Département de Séguéla. L'objectif de cette étude est d'analyser les effets des filets sociaux les conditions de vie des populations bénéficiaires du Département de Séguéla. La méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude est basée sur les fouilles documentaires, l'observation, les entretiens et les enquêtes par échantillon dont la taille était fixée à 275 ménages. Il ressort de cette étude que ce programme a permis l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires au plan éducatif, sanitaire, de logements et de réaliser des épargnes.

**Mots clés :** Filets sociaux, Département de Séguéla, Amélioration des conditions de vie, Bénéficiaire, Activité Génératrice de Revenu

### *The contribution of social safety nets in improving household living conditions in the department of Séguéla*

#### **Abstract**

The fight against poverty is a topical issue in Côte d'Ivoire. Faced with this situation, in May 2014 the Ivorian government adopted the Productive Social Nets Programme (PFSP), which received technical and financial support from the World Bank in 2015. The aim of this project is to raise the standard of living of the Ivorian population in general and those of the Department of Séguéla in particular. The objective of this study is to analyse the effects of the social safety nets on the living conditions of the beneficiary populations in the Department of Séguéla. The methodology used in this study is based on documentary research, observation, interviews and sample surveys, the size of which was set at 275 households. The study shows that the programme has improved the living conditions of the beneficiaries in terms of education, health, housing and savings.

**Keywords:** Social nets, Department of Séguéla, Improvement of living conditions, Beneficiary populations, Income Generating Activity

### *Contribución de las redes de protección social a la mejora de las condiciones de vida de los hogares en el departamento de Séguéla*

#### **Resumen:**

La lucha contra la pobreza es un tema de actualidad en Costa de Marfil. Ante esta situación, el Gobierno marfileño adoptó en mayo de 2014 el Programa de Redes Sociales Productivas (PFSP), que recibió apoyo técnico y financiero del Banco Mundial en 2015. El objetivo de este proyecto es elevar el nivel de vida de la población marfileña en general y la del Departamento de Séguéla en particular. El objetivo de este estudio es analizar los efectos de las redes de protección social en las condiciones de vida de las poblaciones beneficiarias del Departamento de Séguéla. La metodología utilizada en este estudio se basa en la investigación documental, la observación, las entrevistas y las encuestas por

muestreo, cuyo tamaño se fijó en 275 hogares. El estudio demostró que el programa mejoró las condiciones de vida de los beneficiarios en términos de educación, salud, vivienda y ahorro.

**Palabras clave:** Redes de protección social, Departamento de Séguéla, Mejora de las condiciones de vida, Beneficiario, Actividad generadora de ingresos.

## Introduction

Au début des années 1980, les déséquilibres macroéconomiques deviennent une caractéristique commune des africains. Ceux-ci sont confrontés à de profondes crises économiques et sociales, sans précédent. La Côte d'Ivoire n'échappe pas à ce contexte, malgré la mise en œuvre depuis le début des années 1980 de programmes de réformes structurelles, et l'adoption en 1997 d'un Programme National de Lutte Contre la Pauvreté (PNLCP) (SYLLA et al., 2004, p2). En effet, le niveau de vie des populations a subi une forte détérioration pendant presque trois décennies. Cette situation s'explique par la crise de la dette extérieure engendrée par la chute des termes de l'échange (effondrement des cours des produits de base) et l'instabilité politique dans lesquels le pays est tombé à partir de 1999. Cette période de crise économique a eu pour effet une montée progressive de la contestation de l'ordre politique aboutissant à un coup d'État en 1999 suivi de la crise politico-militaire en 2002 (YABILE, 2013, p73). Ces soubresauts économiques et sociopolitiques ont bien eu des répercussions importantes sur le bien-être de la population ivoirienne. Le niveau de vie des ménages a baissé de manière considérable. À cet effet, les Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages réalisées par l'INS ont permis voir que le taux de pauvreté qui était de 10% en 1985 est passé à 33,6% en 1998 pour se stabiliser à 46,3% en 2015 (ENV 2015, p12-21). La région du Worodougou qui abrite le Département de Séguéla a un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale ; soit 54.5% contre 46.3%. Selon cette même enquête, le ratio d'extrême pauvreté dans la région du Worodougou est de 14% (10.7% en milieu urbain et 15.2% en zone rurale) lorsque la moyenne nationale affiche 10% (ENV 2015, p27). Pour réduire la pauvreté, le Gouvernement Ivoirien, avec l'appui de la banque mondiale, a mis en place le projet filets sociaux productifs initié en 2015 afin de lutte contre la pauvreté. Celui-ci vise l'amélioration des conditions de vie des ménages extrêmement pauvres à travers une allocation trimestrielle de 36 000 FCFA soit 144 000F CFA par an. En d'autres terme, Quels sont les effets induits des filets sociaux sur les conditions de vie des populations bénéficiaires dans le Département de Séguéla ? Dans cet article, il s'agit d'analyser les effets des filets sociaux sur les conditions de vie des populations du Département Séguéla.

## Méthodologie

La méthodologie de cette étude est basée sur la recherche documentaire et les enquêtes sur le terrain. La recherche documentaire a consisté à faire l'inventaire des connaissances produites sur le sujet et sur l'espace d'étude. Ces documents (mémoires, thèses, articles, rapports) ont porté sur des documents scientifiques notamment des travaux académiques et des articles scientifiques. Ces différents documents, nous ont permis d'avoir des informations sur les filets sociaux. Quant aux enquêtes sur le terrain, elles se sont déroulées en deux étapes, d'une part les entretiens avec la direction régionale de la protection du worodougou (coordinateur du projet), le centre social de Séguéla (chargé du suivi des bénéficiaires) et le conseil régional du Worodougou pour son implication dans la lutte contre la pauvreté dans la région. Et d'autre part, l'enquête par questionnaire réalisée à travers la technique d'échantillonnage auprès des ménages bénéficiaires dans le Département de Séguéla. L'échantillonnage a consisté à recueillir des informations utiles sur une fraction de population pour procéder à la généralisation. On parle alors d'échantillons représentatifs. L'échantillon représentatif est en quelque sorte une réplique en miniature de la population cible avec ses caractéristiques. La détermination de l'échantillon représentatif a été faite à travers la formule suivante :

$$n = \frac{Z^2(PQ)N}{[e^2(N-1) + Z^2(PQ)]}$$

Avec : n : taille de l'échantillon ; N : Taille de la population mère ; Z : Coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance avec pour valeur 1,96) ; e : marge d'erreur dont la valeur est de 0,05 ; P : Proportion de ménages supposés avoir les caractères recherchés. Cette proportion est 0,5 soit 50%. ; Q=1-P ; ce qui donne la valeur de 0,05.

$$A.N: n = (1,96)^2 \times 0,5 \times 0,5 \times 966 \div [0,05^2 \times (966 - 1) + 1,96^2 \times (0,5) \times (0,5)]$$

n = 275,06 soit 275 ménages consignés dans le tableau

**Tableau 1** : Répartition des individus enquêtés dans le Département de Séguéla

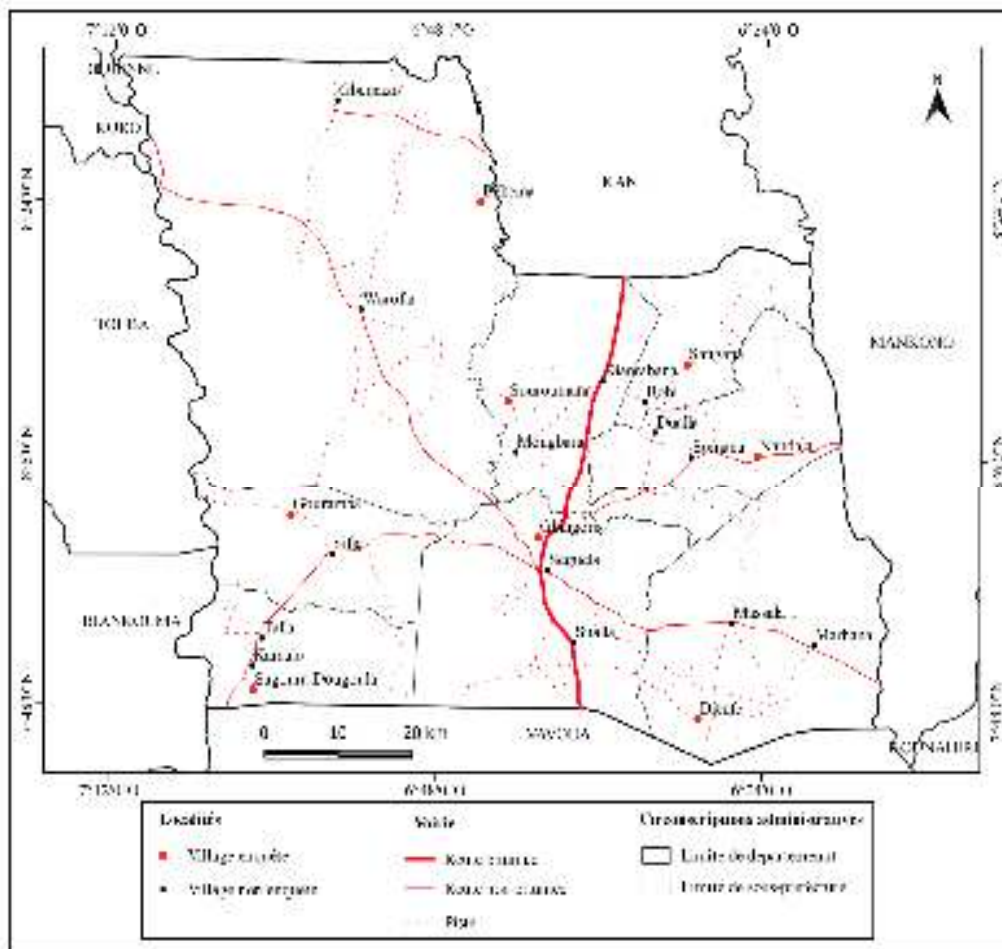
Localités	Nombre de ménages enquêtés
Sangana	45
Souroumana	19
Nandala	39

Sagoura Dougoula	47
Dienfé	29
Gbingoro	29
Gouramba	17
Behema	50
Total	275

Source: Nos enquêtes, 2023

Ces localités ont été sélectionnées selon les critères suivants :

- Le nombre de bénéficiaires selon les localités
- La situation géographique des localités
- La Taille de la population par village



**Carte 2 :**  
Localisation des villages enquêtés du Département de Ségou

Source : BNETD/CCT, 2014

Réalisation : ASSUE Yao Jean-Aimé, 2023

## Résultats

### I. L'accès des populations bénéficiaires des filets sociaux aux infrastructures sociales de bases

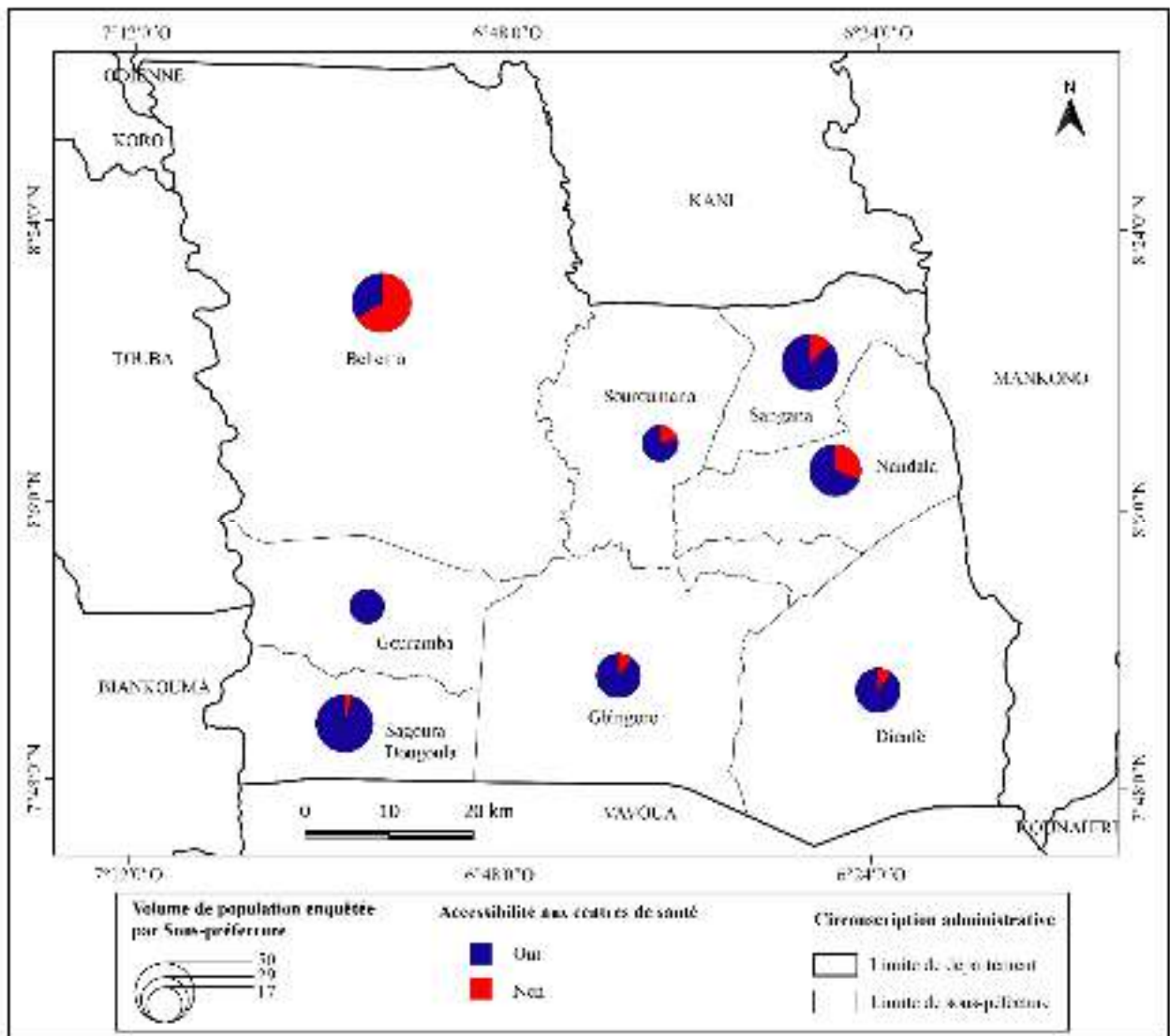
Les filets sociaux sont considérés comme des investissements socioéconomiques nécessaires dans la vision à long terme que la Côte d'Ivoire se fait de la société. Les ménages bénéficiaires des filets sociaux ont vu leur niveau de vie s'améliorer grâce aux allocations qui leur sont octroyées. Ces transferts monétaires leur ont permis non seulement d'avoir accès à des infrastructures sociales de bases, mais aussi de mener des activités génératrices de revenus (AGR). Leur potentiel de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité par la redistribution, la promotion et la transformation des revenus est en effet une réalité

#### 1.1. L'accès des populations bénéficiaires aux soins de santé dans le département de Séguéla

La mise en place des filets sociaux dans le Département de Séguéla a permis aux bénéficiaires d'améliorer leur état de santé ainsi que celui des membres de leur famille. Le programme a un impact positif significatif sur la situation sanitaire des ménages avec une nette amélioration de leur taux de fréquentation des structures sanitaires de leur localité.

En effet, nos enquêtes nous ont permis de constater que 67% des bénéficiaires qui ne fréquentaient pas les centres de santé y vont maintenant. Malgré la distance qui éloigne certains bénéficiaires des centres de santé (Behema (24km) et Nandala (15Km)) les populations ont acquis de bonnes habitudes en matière d'itinéraires thérapeutiques et ont désormais connaissance du bien-fondé des soins de santé modernes. La carte n°9 présente les proportions de ménage bénéficiaires fréquentant actuellement les centres de santé.

**Carte 1 : Accessibilité aux soins de santé des populations bénéficiaires des filets sociaux dans le Département de Séguéla**



Source : BNETD/CCT, 2014, nos enquêtes 2023

Réalisation : ASSUE Yao Jean-Aimé, 2023

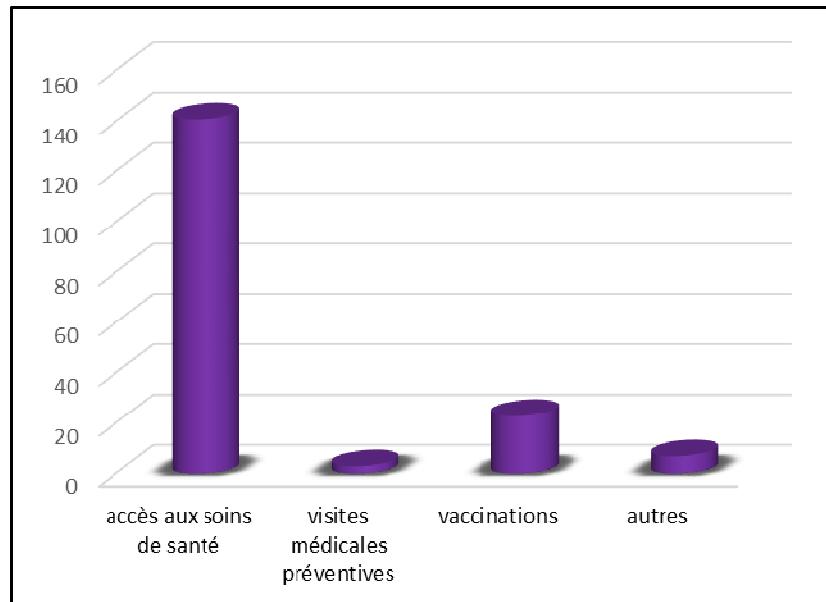
L'analyse de la carte 1 nous montre que les populations enquêtées ont changé d'habitudes depuis qu'elles bénéficient des filets sociaux. En effet, l'on constate d'une manière générale que la proportion des bénéficiaires (77.09%) qui fréquentent les centres de santé grâce aux des filets sociaux est supérieure à celle d'avant-projet (30.55%). Cela témoigne de l'impact des filets sociaux sur l'accès aux soins de santé des populations.

Cependant, cette réalité qui s'observe à l'échelle du Département de Séguéla n'est pas la même dans la sous-préfecturale. En effet nous constatons dans la localité de Behema qu'en dépit du projet, certaines populations bénéficiaires éprouvent encore assez de difficultés pour

avoir accès aux soins de santé. Dans cette localité, la proportion des ménages qui ne bénéficient pas de soins modernes est de 66% contre 34% qui en bénéficient. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que cette localité est très enclavée et que le centre de santé le plus proche se trouve à environ 24 kilomètres.

Dans les autres localités enquêtées, plus de la moitié des bénéficiaires ont accès aux soins de santé moderne. Ces proportions sont de 89.66% pour les localités de Gbingoro et de Dienfé, 86.67% pour la localité de Sangana, 78.95% pour la localité de Souroumana, 69.23% pour la localité de Nandala, 100% pour la localité de Gouramba et 95.74% pour la localité de Sagoura Dougoula. La figure 1 présente les aspects de la santé des populations impactées par les filets sociaux.

**Figure 1** : Aspects de la santé des bénéficiaires améliorés grâce aux filets sociaux



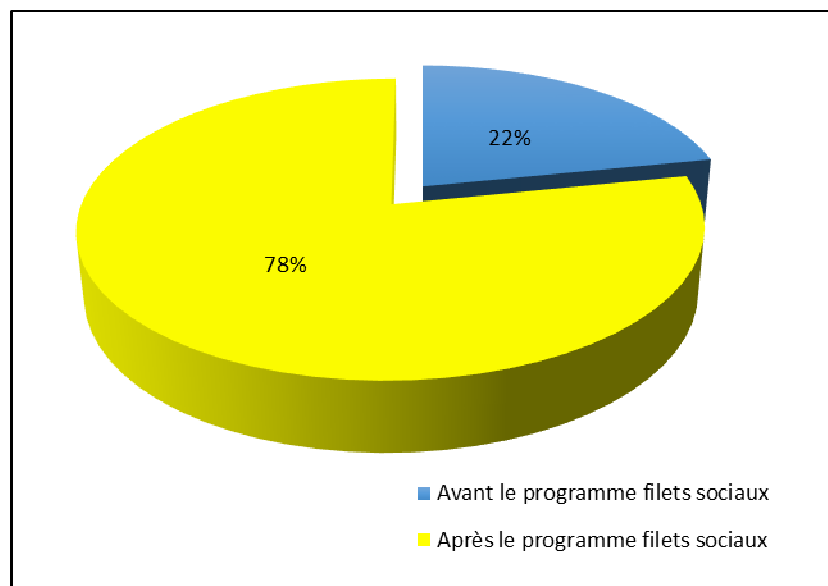
Source : Nos enquêtes, 2023

À l'analyse de la figure 1, l'on constate que l'accès aux soins de santé a connu une amélioration grâce au PFSP selon l'avis des parents. Ils sont plus de 81% à admettre que le programme a amélioré leur accès aux soins de santé. Le programme a également contribué à développer le réflexe des parents à amener leurs enfants pour des visites médicales préventives (1.73%), pour la vaccination (13.22%) et pour diverses raisons (4.02%). Le taux élevé de bénéficiaires qui fréquentent les centres de santé pour les soins peut s'expliquer par le fait que ceux-ci et leur famille bénéficient dans le cadre du programme de la couverture maladie universelle (CMU). Selon les populations enquêtées, les filets sociaux ont contribué à l'amélioration de leur santé et à celle des membres de la famille dans une proportion de 54%.

## 1.2. L'accès des populations bénéficiaires à l'éducation dans le département de Séguéla

L'un des objectifs des filets, sociaux en matière d'éducation, est d'inciter les ménages à investir dans le capital humain que constituent les enfants. Il est intéressant donc de voir si le transfert monétaire a servi à prendre en charge les frais d'éducation des enfants. Comparativement à la situation d'avant-projet, les filets sociaux ont contribué à augmenter la proportion des enfants qui fréquentent l'école comme en témoigne la figure 2.

**Figure 2** : Nombre de ménages qui ont tous leurs enfants en âge d'aller à l'école qui y vont avant et après les filets sociaux



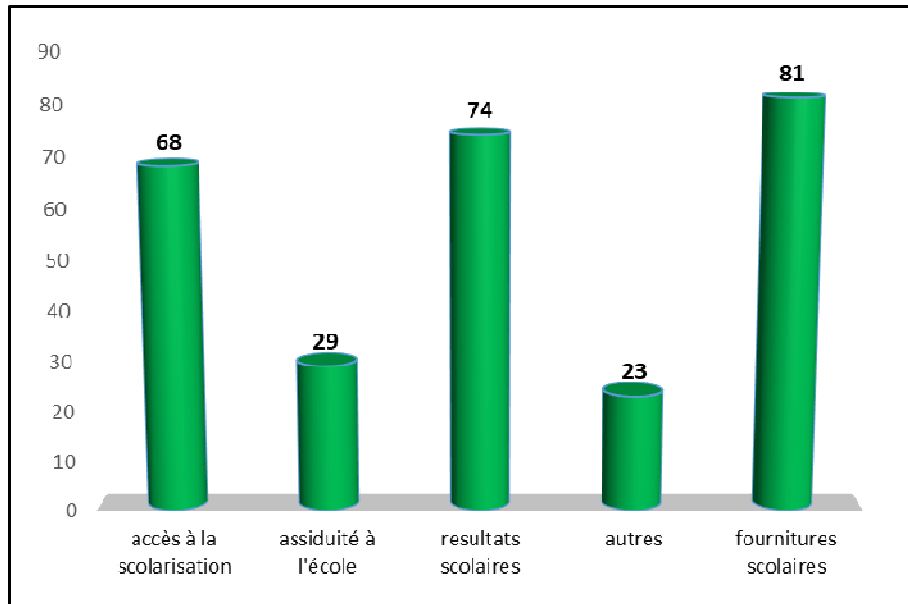
Source : Nos enquêtes, 2023

La figure 2, nous montre que les filets sociaux ont impacté positivement l'accès des populations à l'éducation. Dans les localités enquêtées, l'on se rend compte que seuls 22% des ménages ont tous leurs enfants en âge d'aller à l'école qui y vont effectivement avant les filets sociaux. Aujourd'hui, après la mise en place des filets sociaux, ce taux de scolarisation s'élève à 78%. Une nette progression qui s'explique par l'augmentation du revenu des bénéficiaires, mais aussi par le respect des conditionnalités du programme en termes d'investissement dans le capital humain. Les différences de niveau de fréquentation scolaire avant et après les filets sociaux s'expliquent aussi par le fait que les parents éprouvaient d'énormes difficultés à faire face aux divers frais qu'exige la scolarisation de leurs enfants.



Ainsi plusieurs aspects de la scolarisation des enfants ont été améliorés grâce au programme filets sociaux comme l'illustre la figure 3.

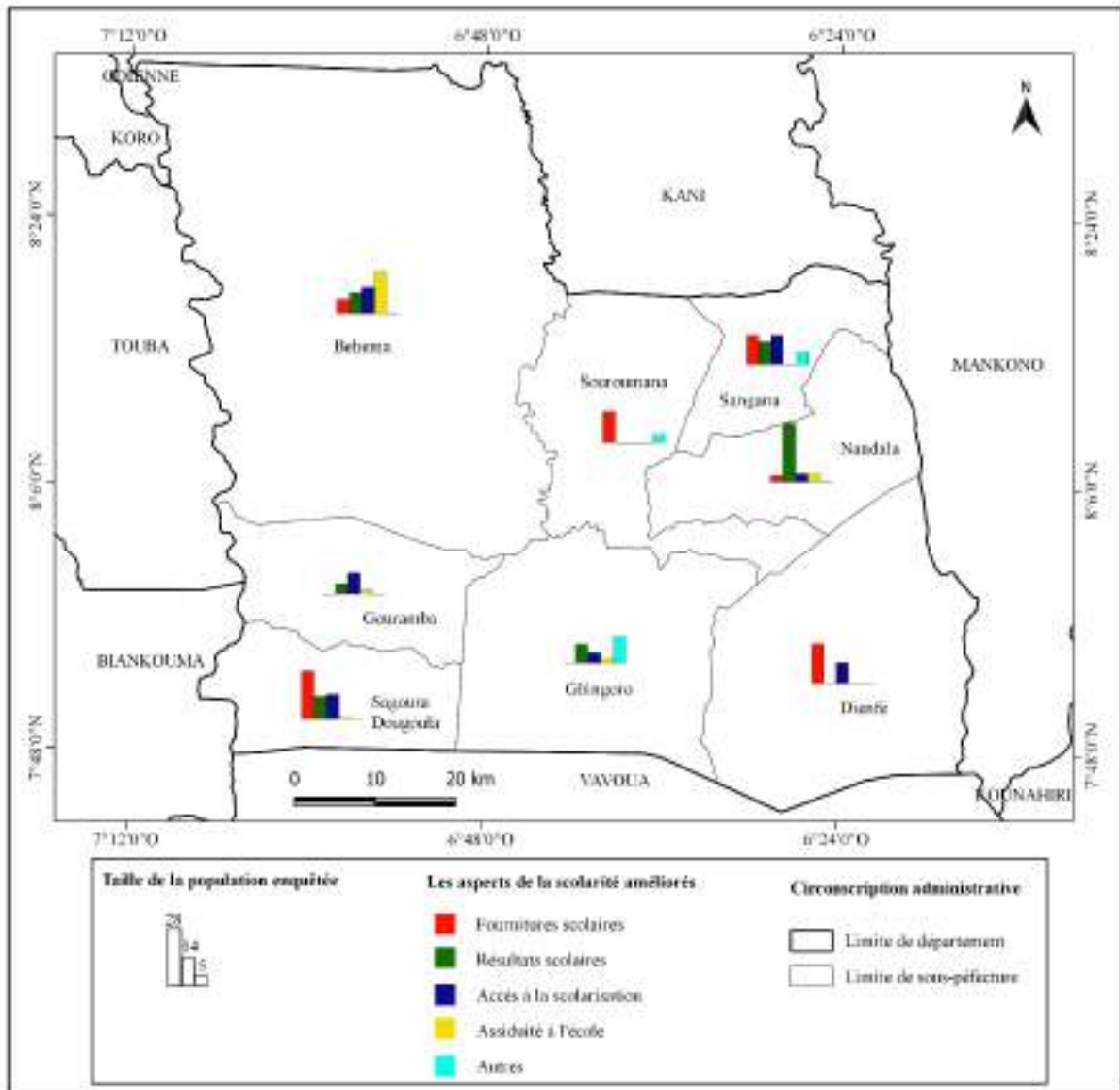
**Figure 3** : Les aspects de la scolarité de l'enfant améliorés grâce aux filets sociaux



Source : Nos enquêtes, 2023

La figure 3, nous montre que les filets sociaux ont permis à 29.45% des ménages bénéficiaires de maintenir leurs enfants à l'école grâce à l'achat de fournitures scolaires. Les résultats scolaires des enfants de 26.91% des bénéficiaires ont été améliorés grâce au programme. Les filets sociaux ont favorisé l'assiduité à l'école des enfants dans une proportion de l'ordre de 10.55%. Concernant l'accès à la scolarisation, les filets sociaux ont permis à 24.73% des bénéficiaires de scolariser leurs enfants. D'autres éléments de la scolarité de l'enfant ont été améliorés dans une proportion de 8.36% grâce aux filets sociaux. Ce sont entre autres, l'alimentation, la tenue scolaire... La carte 2 présente les aspects de la scolarité de l'enfant qui ont été améliorés dans les localités enquêtées grâce au programme filets sociaux.

**Carte 2** : Carte des aspects de la scolarité des enfants améliorés grâce aux filets sociaux par Sous-Préfecture



Source : BNETD/CCT, 2014, nos enquêtes 2023

Réalisation : ASSUE Yao Jean-Aimé, 2023

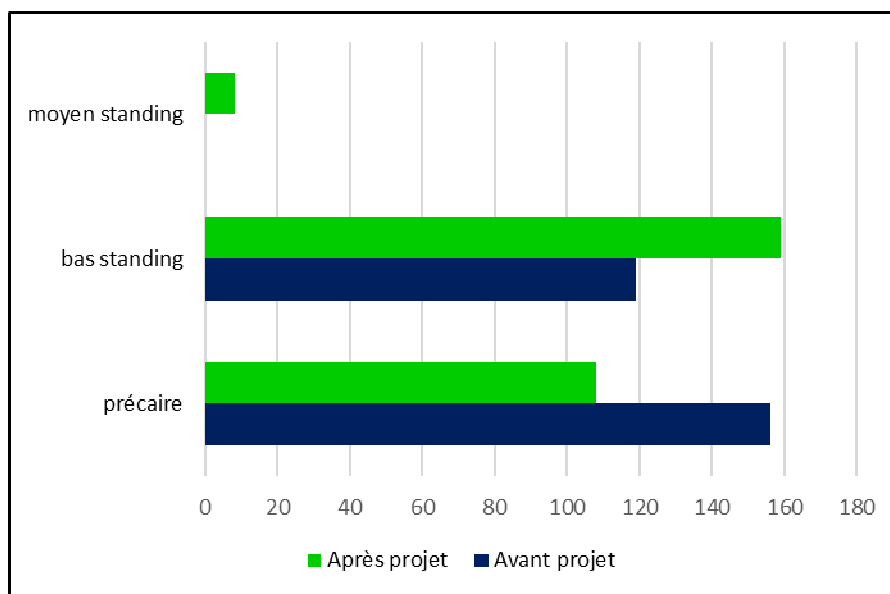
L'analyse de la carte 2 révèle que les aspects de la scolarité améliorée chez les enfants dans les ménages bénéficiaires diffèrent d'une localité à une autre. Dans les localités de Dienfé et de Souroumana, les filets sociaux ont permis aux parents d'acheter les fournitures de leurs enfants et ceux dans des proportions respectives de 65.52% et 78.95%. Dans les localités de Nandala et de Gouramba, ce sont respectivement les résultats scolaires (71.79%) et l'accès à la scolarisation (58.82%) qui ont été améliorés. Quant aux autres localités enquêtées notamment Gbingoro, Sangana, Sagoura Dougoula et Behema d'autres aspects de la scolarité des enfants dans le ménage ont été améliorés, mais dans une moindre mesure. À

Sangana par exemple, les filets sociaux ont facilité l'accès à la scolarisation et aux fournitures scolaires dans des proportions de 31.11% chacun. À Sagoura Dougoula, 48.94% des ménages enquêtés estiment que le programme a permis à leurs enfants d'avoir accès à l'école. À Behema, c'est l'assiduité des enfants qui a été améliorée dans une proportion de 40%. D'autres facteurs ont été améliorés chez les enfants notamment dans la localité de Gbingoro dans une proportion de 44.83%. Il s'agit de l'alimentation de l'enfant, de son habillement etc.

### 1.3. L'accès des populations bénéficiaires un logement de qualité dans le Département de Séguéla

Vivre dans un cadre sain est essentiel pour une bonne santé des populations. Les filets sociaux ont permis aux populations d'améliorer de manière significative leur logement comme en témoigne la figure 4.

**Figure 4 :** Type de logement des bénéficiaires avant et après les filets sociaux



Source : Nos enquêtes, 2023

Il ressort de la figure 4 que le programme de filets sociaux a contribué à l'amélioration des logements des bénéficiaires. Avant le projet, 56.73% des bénéficiaires habitaient dans des logements précaires contre 43.27% qui résidaient dans des logements de moyens standings. Cette réalité d'avant-projet a bien connu aujourd'hui des aménagements. Le nombre de ménages logeant dans des maisons de moyens standings s'est considérablement accru et celui des personnes vivant dans des logements précaires a baissé. En effet, 57.82% des logements

visités lors de nos enquêtes présentent bien des caractéristiques d'un habitat de bas standings contre 39.27% d'habitats précaires. Cela montre une évolution de la qualité de l'habitat. Aussi, faut-il souligner que des logements de moyens standings ont été observés sur le terrain après le projet. Cette proportion (habitat moyens standings) qui est dans l'ordre de 2.91% est à considérer, car avant le projet, l'habitat des bénéficiaires dans leur ensemble était précaire (planche 1)

### **Planche 1 : Logement d'un bénéficiaire de filets sociaux dans la localité de Nandala**



**Prise de vue :** ASSUE Yao Jean-Aimé, janvier 2023

À travers la planche photographique 1, on observe que le logement des bénéficiaires s'est amélioré de manière significative. D'une case ronde couverte de paille (1a), nous sommes passés à une maison en brique de ciment couverte de tôles (1b). Selon les propriétaires, La mise en œuvre des filets sociaux a eu un impact considérable sur leur habitat. Avant le projet, ces maisons en briques de terre n'étaient pas crépies et étaient couvertes de pailles. Aujourd'hui, ces constructions connaissent quelques évolutions. Toiture en tôle, maison crépie en ciment, revêtement du sol en ciment...

## II. Création des groupements pour la valorisation des filets sociaux dans le Département de Séguéla

### 2.1. La création d'Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) et de coopératives

Un des acquis majeurs du PFSP dans le Département de Séguéla est la mise en place des AVEC et des coopératives au niveau de chacune des localités d'intervention du programme.

Les AVEC et les coopératives contribuent à l’ancrage communautaire de la protection. À travers les formations qu’ils ont reçues du programme, les populations se sont dotées de quelques outils de gestion tels que les plans d’action mensuels et les cahiers de suivi dans lesquels sont consignés leurs activités et même les résultats de suivi de certains indicateurs d’impact traduisant ainsi une amélioration et un début de professionnalisation de leur travail.

Elles mènent plusieurs activités dans le cadre du programme :

- La réalisation d’infrastructures de développement
- Des activités coopératives agricoles
- Des prêts

Malgré le travail important abattu sur le terrain, les coopératives sont confrontées à des difficultés telles que la faiblesse des moyens : ils reçoivent dans le cadre des filets sociaux un soutien de 36 000 F CFA par trimestre qui n’est pas hélas suffisant pour gérer à la fois la famille et le champ.

## 2.2. Les filets sociaux améliorent l’équité entre les couches sociales du Département

L’objectif des filets sociaux en matière d’équité est de garantir que les ménages les plus vulnérables et les plus pauvres soient en mesure d’atteindre un niveau minimal de consommation et de satisfaire leurs besoins essentiels. Cet objectif est souvent central dans les régions à faible revenu. Dans le Département de Séguéla, la consommation des ménages s’est accrue comme nous le montre le tableau 2.

**Tableau 2** : Dépense journalière des ménages avant et après les filets sociaux

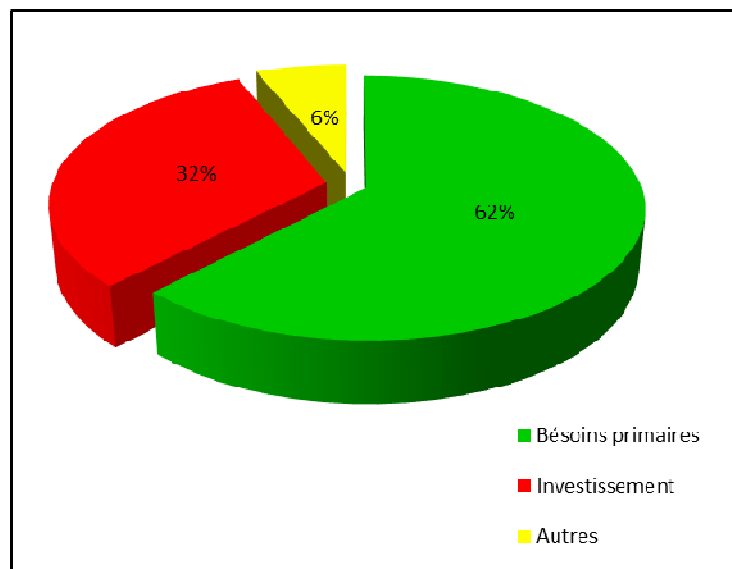
Dépense journalière	Avant filets sociaux	Après filets sociaux
de 1f à 335f	127	0
de 336f à 737f	96	106
plus de 737f	52	169

<b>TOTAL</b>	275	275
--------------	-----	-----

Source : Nos enquêtes, 2023

L'analyse du tableau 2 nous montre que la consommation des ménages s'est accrue. En effet, avant les filets sociaux, les proportions de ménages extrêmement pauvre (1f et 335f), pauvre (336f et 737f) et non pauvre (plus de 737f) sont passées respectivement de 46.18%, 34.91%, 18.91% à 0%, 38.55% et 61.45%. Les fonds reçus dans le cadre du programme ont permis aux bénéficiaires d'augmenter leur consommation. La figure 5 montre l'utilisation des transferts monétaires par les bénéficiaires.

**Figure 5 :** Utilisation des transferts monétaires par les bénéficiaires des filets sociaux



Source : Nos enquêtes, 2023

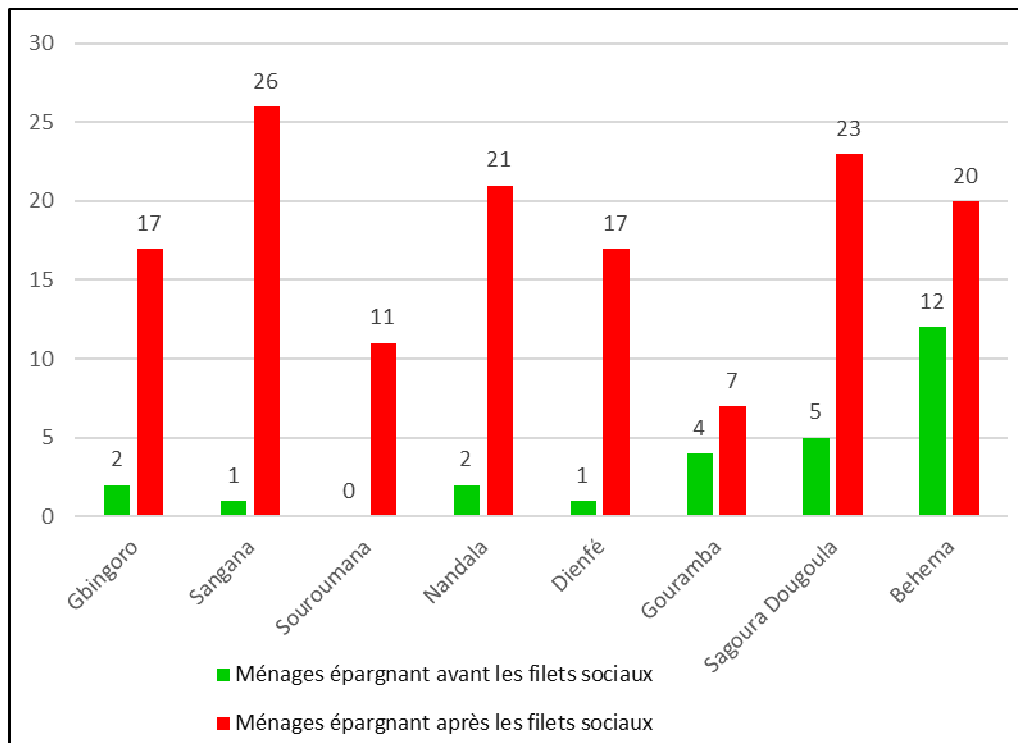
L'analyse de la figure 5 nous montre que les bénéficiaires des filets sociaux utilisent le transfert monétaire à hauteur de 62.18% pour les besoins primaires, 31.64% pour les investissements et 6.18% pour d'autres besoins (acheter une moto, faire un mariage, envoyer de l'argent à un parent...).

### 2.3. Les filets sociaux sources d'épargne pour les bénéficiaires

Les ménages ne consacrent pas tout l'argent des transferts monétaires reçus dans le cadre des programmes de filets sociaux à l'achat de biens de consommation. Ils en réservent une partie à des investissements productifs, à des dépenses ponctuelles comme les frais de scolarité, ou

encore à l'épargne. Les programmes de filets sociaux contribuent également à stimuler l'épargne et à encourager l'inclusion des bénéficiaires dans les réseaux communautaires locaux. La part des ménages bénéficiaires qui épargnent est de 61.45% contre 38.55% de ménages qui n'ont pas d'épargnes. Le nombre d'épargnant a été multiplié par six après la mise en œuvre du projet (figure 6).

**Figure 6 :** Niveau d'épargne des bénéficiaires avant et après les filets sociaux



Source : Nos enquêtes, 2023

Nous constatons que les filets sociaux (figure 6) ont stimulé positivement l'épargne des populations enquêtées. En effet, on note une évolution significative des ménages épargnant dans toutes les localités enquêtées. Cette évolution est importante à Souroumana, car avant le programme, aucun chef de ménage enquêté n'épargnait. Aujourd'hui cette proportion est de 57.89%. Dans les autres localités, on note aussi des progressions (Gbingoro 51.72%, Sangana 55.56%, Nandala 48.72%, Sagoura Dougoula 38.30%) dont la plus significative est enregistrée dans la localité de Dienfé avec une proportion de 58.62%. Cependant, on note une faible proportion d'épargnants dans les localités de Behema (16%) et Gouramba (17.65%). D'une manière générale, la proportion de ménages épargnants est passée de 10% avant les filets sociaux à 61% après le programme. Cette évolution importante du niveau d'épargne des populations s'explique par l'augmentation de leur revenu. Cela a été

possible grâce aux activités génératrices de revenus qu'ils mènent dans le cadre des filets sociaux.

## Discussion

Depuis l'introduction des programmes de transferts monétaires, conditionnels ou non, une crainte majeure a été que les bénéficiaires fassent mauvais usage des transferts et achètent des produits de tentation comme l'alcool ou le tabac. Contrairement à cette croyance, de nombreuses preuves montrent que les ménages utilisent au contraire ces programmes de manière « productive » : en augmentant leur sécurité alimentaire, envoyant leurs enfants à l'école, ou agrandissant leurs activités génératrices de revenus. Pour GUEYE (2015, pp 45-46), l'évaluation de l'impact du cash Transfert sur la scolarisation des enfants est à la fois significative et régulière, surtout du point de vue des résultats scolaires des enfants qui ont connu, pour quelques cas suivis, un doublement de leur moyenne scolaire en l'espace de trois (3) trimestres. Les transferts monétaires ont aussi affecté positivement la santé des enfants bénéficiaires. Cela se traduit par une fréquentation accrue des structures de santé, mais également par un développement du réflexe des parents à amener leurs enfants pour des visites médicales préventives. En matière de santé, elle aurait amélioré l'utilisation par les femmes enceintes des services prénataux (1,5 visite prénatale en moyenne) ainsi que la probabilité qu'un enfant reçoive l'ensemble de ses vaccins de l'âge de six mois (de 12 à 15 points de pourcentage). En revanche, les résultats en termes de niveau d'éducation, de santé et de nutrition apparaissent plus modestes, ce qui peut s'expliquer par l'insuffisance de l'offre de service ou sa faible qualité. Dans le même sens que ces prédécesseurs, TAYLOR et al. 2013 cité BEEGLE et al. (2018, p 13) affirment que l'argent des filets sociaux peut également stimuler la demande de produits de grande consommation, de services et de produits agricoles au sein des économies locales. Les retombées économiques des programmes permettent ainsi aux ménages qui ne bénéficient pas directement des programmes d'en tirer des avantages de manière indirecte. On estime que pour chaque dollar transféré à des bénéficiaires, les non-bénéficiaires peuvent compter sur une augmentation de leurs revenus d'au moins 0,30 USD. Conjugés à l'impact sur les bénéficiaires, ces revenus supplémentaires ont pour effet de favoriser des facteurs de multiplication de l'économie locale de 1,08 à 1,84. Autrement dit, chaque dollar transféré via un programme de filets sociaux ajouterait plus d'un dollar à l'économie locale. Poursuivant, ils affirment que la majorité des filets sociaux en Afrique ciblent les enfants directement ou indirectement en aidant les ménages avec enfants. Sur



l'ensemble des programmes, 29 % ciblent directement les enfants par des interventions de nutrition, des prestations destinées aux orphelins et autres enfants vulnérables, des programmes d'alimentation scolaire, des dons de fournitures scolaires et des prestations d'éducation ou des exonérations des frais de scolarité. C'est dans cette veine que (HODGES, 2015, p6) aborde que dans le secteur de l'éducation, les mesures les plus importantes incluent l'abolition des frais d'inscription au primaire et au préscolaire, mise en place depuis 2001, et les cantines scolaires, qui profitent à environ 1 million d'élèves dans plus de 5.000 écoles primaires (la moitié des écoles dans le pays). Un programme de pérennisation des cantines scolaires vise à aider les communautés à s'approprier progressivement la gestion et l'approvisionnement de leurs cantines par le développement de la production vivrière locale. En outre, la distribution gratuite de kits scolaires et un système de prêts de manuels bénéficient à environ 2 millions d'élèves du primaire. Dans le secteur de la santé, les mesures de protection sociale sont, jusqu'ici, plus limitées. La gratuité des soins, introduite à titre exceptionnel après la crise postélectorale, a été suspendue et remplacée en février 2012 par la gratuité ciblée limitée aux femmes enceintes et aux enfants de 0 à 5 ans. Les gratuités portent sur les consultations infantiles et prénatales, les examens complémentaires, la gratuité de l'accouchement normal et des complications liées à l'accouchement, la gratuité de la césarienne. De plus, actuellement les services de santé publique prioritaires incluent la vaccination et le traitement du VIH/Sida et de la tuberculose. L'accent a été mis plutôt sur l'établissement d'un régime obligatoire d'assurance maladie, intitulé « Couverture Maladie Universelle » (CMU), qui rencontre, cependant, de sérieux obstacles administratifs, culturels et économiques pour atteindre les populations pauvres, exerçant dans l'agriculture familiale et le secteur informel. Il est prévu d'intégrer dans la CMU un mécanisme d'exemption des frais médicaux en faveur des indigents, en se basant sur le système de ciblage à mettre en place par le projet de filets sociaux, mais il n'est pas évident comme un mécanisme lourd de ciblage par PMT avec validation communautaire, développé et mis en œuvre dans un cadre de projet pilote dans des zones géographiques limitées, servira effectivement pour identification des bénéficiaires d'un mécanisme d'exemption à niveau national (HODGES, 2015, p6). Selon BEEGLE et al. (2018, p15), les évaluations donnent à penser que les ménages utilisent également les transferts pour limiter leurs emprunts et réduire leur endettement. Il faut noter que l'argent des filets sociaux stimule également la demande de produits de grande consommation, de services et de produits agricoles au sein des économies locales. Les retombées économiques des programmes permettent ainsi aux ménages qui ne bénéficient pas

directement des programmes d'en tirer des profits de manière indirecte. Pour COUDOUEL et al. (2018, p13), on estime que pour chaque dollar transféré à des bénéficiaires, les non-bénéficiaires peuvent compter sur une augmentation de leurs revenus d'au moins 0,30 USD. Conjugués à l'impact sur les bénéficiaires, ces revenus supplémentaires ont pour effet de favoriser des facteurs de multiplication de l'économie locale de 1,08 à 1,84. Les analyses sont encourageantes quant à la capacité des transferts des filets sociaux à stimuler les investissements dans les actifs productifs, en particulier dans l'acquisition de bétail, qui constitue une autre forme d'épargne. La proportion de bénéficiaires d'une propriété de bétail est passée de 2 % à 46% soit une augmentation de 44 %.

## Conclusion

Les filets sociaux sont des programmes de transfert visant les pauvres et les groupes vulnérables. Les filets sociaux redistribuent les revenus et ce faisant réduisent directement la pauvreté et les inégalités. Ils permettent aux ménages d'investir dans le capital humain de leurs enfants et dans leurs moyens d'existence. L'évaluation des résultats des filets sociaux nous permet de dire que la mise en œuvre du programme est satisfaisante dans l'ensemble, car l'on note une amélioration significative des conditions de vie des populations bénéficiaires. Cette amélioration s'observe tant au niveau de l'accès à la scolarisation que sur le plan sanitaire et économique. Il a en outre permis aux bénéficiaires de mener des activités génératrices de revenus et de se prendre en charge.

## Références bibliographiques

BEEGLE Kathleen et COUDOUEL Aline (2018), Les filets sociaux en Afrique : Comment réaliser pleinement leur potentiel ? rapport Banque Mondiale, p205.

GUEYE Talla et MAIGA Moustapha, 2015, Évaluation Formative Du Programme Cash Transfer de L'Unicef A Kolda Et Coumbacara, p76

HODGES Anthony, 2015, Appui à la conception d'un dispositif d'échange et de formation régional sur les filets sociaux de sécurité en Afrique de l'Ouest ; Rapport de mission en Côte d'Ivoire, 15-22 novembre 2015, p15.

INS, 2015, Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire (ENV 2015), Profil de pauvreté, Ministère d'État, Ministère du Plan et du Développement, p91

SYLLA Kalilou, GBONGUE Mamadou et KOUADIO Éric, 2004, Une Approche Multidimensionnelle De La Pauvreté Appliquée à la Côte D'ivoire, p14.

YABILE Kinimo René, 2013, « Impact Du Conflit Arme Sur L'accentuation De La Pauvreté En Côte D'ivoire », in European Scientific Journal, March 2013 edition vol.9, No.8 ISSN: 1857 – 7881, pp. 71-93.